

REDEVANCE INCITATIVE

Tarifs au 1er janvier 2024



Part fixe (incluant 10 levées du bac destiné aux ordures ménagères résiduelles):

Charges du service comprenant : amortissements et maintenance des équipements, collecte et tri des déchets déposés en déchèterie, collecte et tri des bacs jaunes, traitement des refus, actions liées à la réduction et à la prévention des déchets...

206 € / an

Part variable en fonction du nombre de présentations à la collecte du ou des bac(s) destiné(s) aux ordures ménagères résiduelles (au-delà des 10 levées incluses dans la part fixe).

4,13 € / levée
supplémentaire
2,96 € / levée
supplémentaire (pour
les bacs de 47 L)*

Part variable en fonction du poids des déchets contenus dans le ou les bac(s) destiné(s) aux ordures ménagères résiduelles.

0,42 € / kg

Refus d'identification : redevance pour refus d'identification.

952 €

* Les bacs de 47 litres sont réservés aux habitants n'ayant pas la possibilité de stocker un bac sur leur lieu d'habitation. Ils sont délivrés après validation par les services de la Communauté de Communes de la Dombes.

Une inscription, une question ?

Service Déchets

04 28 36 12 12

service.dechets@ccdombes.fr

www.ccdombes.fr

www.mon servicedechets.com



 **LA DOMBES**
communauté de communes